Prunay-en-YvelinesLa mobilisation contre les éoliennes s'organise

Le projet d'installation de quatre à cinq éoliennes dans un champ de Prunayen-Yvelines vient de refaire surface (lire notre édition du 15 février). Une initiative qui est loin de faire l'unanimité, que ce soit au niveau des élus locaux ou des habitants du secteur.

Publié le : 22/02/2017 à 14:00

 $\mathbf{0}$

partagesFacebookTwitterGoogle +Email



Les banderoles contre l'implantation des éoliennes commencent à fleurir dans le secteur. —

L'association pour la protection de Prunay (APPY) présidée par Eric Bassy a d'ores et déjà commencé une campagne de tractage. Elle a distribué sa lettre à Prunay (La Chapelle, Villiers-Landoue et Gourville), Orsonville et Ablis.

« Ni propre, ni rentable, ni civique »

Elle dénonce l'implantation d'éoliennes de très grande hauteur qui se trouveraient à proximité d'habitations d'Orsonville et de Prunay, « des maisons qui perdraient immédiatement de leur valeur si ces machines de plus de 100 mètres de haut voyaient le jour. Une baisse de 40 % et les délais de vente seraient rallongés de 50 % ». Ce n'est pas là son seul argument, loin s'en

faut. « Près des exploitations agricoles, des dégâts irréparables seraient commis. Une éolienne, c'est un hectare de terre agricole en moins, c'est du bruit constant lorsqu'elles tournent et c'est une pollution visuelle permanente, nuit et jour. Il suffit de se tourner vers Auneau pour s'en rendre compte », ajoute Eric Bassy.

Alors que certains voient dans cette technologie la possibilité d'une énergie propre, l'association s'insurge. « Ce n'est ni propre, ni rentable, ni civique, ni équitable. Une éolienne, c'est introduire pour toujours des tonnes de béton et de ferraille dans le sol. De plus, les éoliennes ne fonctionnent qu'un quart du temps, relayées ensuite par les turbines à gaz! »

Sur le plan économique, aucun avantage non plus selon l'association. « Elles rapporteraient très peu à la commune et peu à la communauté d'agglomération. À titre d'exemple, les cinq éoliennes prévues par EDF à Allainville, qui font actuellement l'objet d'un contentieux administratif et pénal, devaient rapporter 10 000 euros par an à la commune et 100 000 euros à l'ancienne communauté de communes, la CAPY. C'est peu par rapport aux cinq hectares de terres agricoles qui seraient massacrées. » En revanche, « elles rapporteraient de l'argent à quelques propriétaires ou exploitants qui toucheraient 5 000 à 10 000 euros par an et par éolienne. »

Sur le plan de la santé, l'association explique « qu'il faudrait fermer systématiquement les volets ou s'habituer au clignotement de nuit et découvrir les effets redoutables des infrasons. »

Enfin, « comment ne pas penser à notre espace aérien ? », s'interroge l'APPY. « Zone de grand passage des migrateurs mais aussi espace de promenade privilégié de l'aéro-tourisme à basse altitude : dans la zone des 300 mètres évoluent beaucoup d'avions de tourisme, d'hélicoptères et d'ULM. Des éoliennes de plus de 100 mètres sont aussi un piège mortel », martèle l'association.

Outre les tracts, un habitant d'Orsonville, François Guillot, membre d'UFC-Que Choisir, a fait imprimer de grandes banderoles « **Éolienne ? NON!** » qui commencent à fleurir dans le secteur. « **Même des agriculteurs sont demandeurs pour en avoir une chez eux** », indique-t-il.

Les anti-éoliennes s'organisent donc pour mettre la pression sur la société en charge du projet et sur les élus locaux qui le soutiennent. « Il faut que les habitants prennent conscience des risques. Il est encore temps de manifester son opposition auprès des conseils municipaux de Prunay et d'Orsonville. Nous suivons de près cette affaire et nous n'hésiterons pas à déposer si nécessaire un recours administratif contentieux, comme précédemment pour Allainville, un projet heureusement bloqué. »

78660 Prunay-en-Yvelines
Marie Vermeersch